

Assurances sociales en Suisse

	Assurance	Taux des cotisations			Compétence
		SA et Sàrl		Entreprise individuelle, en nom collectif et société en commandite	
		Employeur (du salaire brut)	Employé (du salaire brut)	Activité lucrative indépendante (du revenu)	
Etat	Assurance-vieillesse et survivants (AVS) Assurance-invalidité (AI) Allocations pour perte de gain (APG)	obligatoire 5,15% frais administratifs 0,8-5% du montant des cotisations	obligatoire 5,15% pas de frais administratifs	Obligatoire. minimum CHF 475.-, maximum 9,7% frais administratifs 0,8-5% du montant des cotisations	caisses de compensation cantonales, de branches ou d'associations
	Allocations familiales	obligatoire BS: 1,25% BL: 1,4% JU: 2-2,8%	aucune	obligatoire BS: 1,25% BL: 1,4% JU: 2-2,8%	caisses de compensation cantonales, de branches ou d'associations
	Assurance-chômage (AC)	1,1% jusqu'à CHF 126'000.-, de CHF 126'000 à CHF 315'000 + 0,5% obligatoire	1,1% jusqu'à CHF 126'000.-, de CHF 126'000 à CHF 315'000 + 0,5% obligatoire	non assurable	caisses de compensation cantonales, de branches ou d'associations
Entreprise	Caisse de pensions	3,9%-10% obligatoire à partir d'un revenu annuel de CHF 20'880.-	3,9%-10% obligatoire à partir d'un revenu annuel de CHF 20'880.-	facultative	institut de prévoyance collective, de communauté ou propre à l'entreprise
	Accidents professionnels (LAA)	prime nette sur le montant du salaire soumis à la prime LAA, max. CHF 126'000; en fonction du risque de l'entreprise ou de la branche. obligatoire	aucune	facultative prime nette en fonction du risque de la branche ou de l'entreprise	Suva, sociétés d'assurances privées/publiques, caisses-maladie

	Assurance	Taux des cotisations			Compétence
		SA et Sàrl		Entreprise individuelle, en nom collectif et société en commandite	
		Employeur (du salaire brut)	Employé (du salaire brut)	Activité lucrative indépendante (du revenu)	
Entre-prise	Assurance-accidents pour les accidents non professionnels (LAA-ANP)	facultative	prime nette sur le montant du salaire soumis à la prime, maximum CHF 126'000.– en fonction du risque de la branche ou de l'entreprise obligatoire dès un emploi d'au moins 8 h par semaine auprès d'un employeur	volontaire prime nette en fonction du risque de la branche et de l'entreprise	Suva, sociétés d'assurances privées/publiques, caisses-maladie
Privé	Assurance-maladie	aucune	assurance pour soins en cas de maladie obligatoire, coût en fonction du lieu de domicile et de la caisse-maladie choisie; assurance complémentaire et pour indemnités journalières volontaire	assurance pour soins en cas de maladie obligatoire, coût en fonction du lieu de domicile et de la caisse maladie choisie; assurance complémentaire et pour indemnités journalières volontaire	caisses-maladie
	Prévoyance privée (3 ^e pilier)	aucune	facultative	facultative	banques, assurances